

Zeitschrift: Histoire des Alpes = Storia delle Alpi = Geschichte der Alpen
Herausgeber: Association Internationale pour l'Histoire des Alpes
Band: 17 (2012)

Artikel: Dépendance et disparités : une lecture comparative du rapport entre terres hautes et terres basses : le Valais et le Tessin, 1870-1930
Autor: Lorenzetti, Luigi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-583376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dépendance et disparités

Une lecture comparative du rapport entre terres hautes et terres basses: le Valais et le Tessin, 1870–1930

Luigi Lorenzetti

Zusammenfassung

Abhängigkeiten und Unterschiede. Ein Überblick über die Beziehungen zwischen Berg- und Talgebieten: Wallis und Tessin, 1870–1930

Abhängigkeitstheorien, in denen die Alpen gegenüber den kontinentalen Wirtschaftszentren in eine periphere Position gerückt werden, haben die Untersuchungen zur alpinen Welt und zur Modernisierung stark inspiriert. Zahlreiche historische Analysen stellen das Axiom, dass die Modernisierung am Anfang der zunehmenden wirtschaftlichen und räumlichen Disparitäten zwischen den Zentren und der Peripherie stand, dennoch in Frage. Der Aufsatz zeigt mit einem vergleichenden Ansatz auf, dass solche Disparitäten zwischen Berg- und Talgebieten nicht einfach eine Wiederholung des Stadt-Land-Unterschiedes waren. Die Forderungen aus den Talgebieten nach einer Modernisierung in der Industrie und im Tourismus verstärkten die Abhängigkeit der Berggebiete, ihr Einfluss auf die Unterschiede zwischen Berg- und Talgebieten war aber unterschiedlich und abhängig davon, wie sehr die Berggebiete die Modernisierung in ihre eigene Sozio-Ökonomie integrieren konnten.

De la dépendance aux disparités: une problématique en renouvellement

La théorie de la dépendance, élaborée pour rendre compte des origines du sous-développement des pays du Tiers monde, a été un outil d'analyse auquel les historiens ont longtemps recouru pour décrire et expliquer le processus de

marginalisation de l'espace alpin, notamment des territoires de montagne, dès l'époque industrielle. Paul Guichonnet, par exemple, dans son *Histoire et civilisation des Alpes*, décrit le parcours socio-économique de l'arc alpin depuis le milieu du XIX^e siècle comme l'émergence d'une situation de *dépendance* à l'égard de la modernisation du monde extra-alpin.¹ De même, selon d'autres auteurs, les Alpes sont, dans cette phase, surtout un espace à utiliser en tant que sources d'énergie, réservoir de ressources ou support de nouvelles fonctions et de nouvelles activités²; un espace impuissant face à la concurrence de la production industrielle, dépendant quasi entièrement des investissements extérieurs³ et, par conséquent, incapable d'orienter son futur, les centres décisionnels se situant désormais à l'extérieur de la région périalpine.⁴

Un double corollaire complète cette lecture. En premier lieu celui inhérent les répercussions sociales de la modernisation. Le bilan récemment tracé par A.-L. Head-König sur les effets de la modernisation dans les Alpes suisses révèle une réalité plutôt sombre. L'ouverture des villages aux nouvelles formes économiques et aux nouveaux modes de production ne s'est pas faite sans heurts sur les conditions de vie des populations locales, ainsi que sur les équilibres économiques et sociaux des communautés de montagne.⁵ Ce sont surtout les communautés des terres hautes qui accusent davantage le choc de la modernisation et les bouleversements qu'elle comporte, aggravant ainsi leur retard par rapport aux aires économique plus avancées.

Le deuxième corollaire – propre à la dimension territoriale – souligne par contre le glissement des Alpes de l'époque industrielle dans une condition de *périphérie* des centres économiques du capitalisme continental et dont les effets sont aggravés par le cadre géographique et environnemental – plus précisément par la verticalité et la fragmentation – pénalisant leurs opportunités de modernisation économique et jouant un rôle conservateur du fait qu'elles limitent leur intégration dans les processus de modernisation.⁶ Par le biais de l'émigration et de l'exode rural, les Alpes seraient devenues un espace pourvoyeur de main-d'œuvre pour les industries des villes des plaines, alors que les progrès techniques auraient accru l'exploitation de leurs ressources naturelles, en particulier de la houille blanche, soustraite aux communautés autochtones au profit des intérêts du capitalisme urbain extra-alpin. Finalement, les Alpes se seraient trouvées face à une double difficulté: d'une part celle relevant du défi apporté par le système économique extérieur, plus efficient et mieux intégré dans les logiques de l'économie de marché et celle propre aux disparités internes de plus en plus aigües.⁷

Cette lecture est corroborée par le destin économique de nombreuses terres hautes de l'arc alpin: pourvoyeuses pour les terres basses et les plats pays de matières premières (bois, charbon, minéraux, viande, produits laitiers, puis, dès l'époque industrielle, eau et énergie électrique), en échange de l'importation de denrées alimentaires (céréales) et de produits finis. Néanmoins, ce profil se complique lorsqu'on prend en considération d'autres facettes du rapport entre terres hautes et terres basses. Ainsi, à certains époques, le phénomène urbain dans l'espace alpin échappe à la logique selon laquelle ce seraient les plaines les moteurs de la croissance urbaine (alors que les montagnes ne seraient que des périphéries conditionnées par leur vocation rurale).⁸ En outre, même après 1850 la présence dans les terres hautes de savoir-faire entrepreneuriaux est une preuve supplémentaire d'une lecture réductrice identifiant les montagnes comme des espaces périphériques. Maints exemples montrent que les communautés alpines étaient parfois au centre de réseaux d'affaires s'étendant sur de vastes espaces du continent européen⁹ et dont l'organisation inversait l'ordre hiérarchique habituel entre la montagne (périphérie) et la plaine (centre). D'autres nuances peuvent être esquissées à l'égard de la modernisation industrielle. Loin d'être un espace homogène et marqué par le retard et la marginalité, durant l'époque industrielle, des «aires fortes» et des «aires faibles» coexistent au sein des Alpes, façonnant une géographie économique qui n'est que partiellement définie par les barrières physiques – dont celles de l'altitude et de la verticalité – ou politiques.¹⁰ En outre, compte tenu des trajectoires économiques de nombreuses aires alpines, la notion de marginalité ne va pas sans poser des problèmes. Selon Sidney Pollard, notamment, divers exemples témoignent du rôle de pionniers et de novateurs économiques des régions dites marginales, aussi dans certains espaces alpins, et montrent que la marginalité s'exprime davantage en termes géographiques plutôt qu'en termes de relation avec les centres politiques, économiques et culturels.¹¹

Ces considérations invitent à reconsidérer l'un des axiomes de la théorie de la dépendance, à savoir que la modernisation serait responsable de la formation, et de l'aggravation, des disparités économico-spatiales fondées sur la relation hiérarchique entre le centre à la périphérie. Il importe donc de repenser les dynamiques de la modernisation de l'espace alpin qui pourraient être saisies en dehors d'une équation linéaire entre dépendance et disparité. C'est du moins ce que suggèrent les situations où la modernisation a permis, par le biais du marché, de valoriser les ressources des économies locales, reconfigurant, par ricochet, les disparités territoriales entre les «aires fortes» et les «aires faibles».¹²

Prolongeant ces perspectives, cette contribution se propose de «tester» ces divers éléments critiques en considérant l'analyse dans le cadre de la dialectique entre terres hautes et terres basses. Notre démarche essaie donc de vérifier dans quelle mesure la logique qui sous-tend le rapport entre centre et périphérie peut s'appliquer à celui entre terres hautes et terres basses. Dans ce contexte, on essaiera de repérer les dynamiques économiques qui accompagnent la modernisation économique et d'identifier les disparités entre les terres hautes et les terres basses qui en résultent. En recourant à divers indicateurs, il devrait être possible d'évaluer les différentes issues de l'articulation entre dépendance et disparité entre les terres hautes et les terres basses.

Le cadre de l'analyse

Faute de pouvoir prendre en compte l'ensemble de l'arc alpin, notre étude portera sur un pan des Alpes centrales, à savoir les cantons suisses du Valais et du Tessin. Il s'agit de régions contiguës qui dénotent diverses caractéristiques communes. En effet, bien qu'avec une intensité différente, elles connaissent une longue tradition liée à l'économie des transits et des transports transalpins. Leurs territoires sont traversés par d'importantes routes reliant le Nord de l'Italie à l'Europe septentrionale à travers les cols du St. Gothard (Tessin), du Simplon et du Grand St. Bernard (Valais). Leur importance pour les trafics internationaux se répercute directement aussi sur les populations locales des terres hautes qui dès l'époque médiévale ont orienté leur subsistance vers l'élevage et le commerce de bétail, ainsi que les services aux voyageurs. Les similitudes entre les deux régions touchent aussi la sphère politique. Le Tessin et le Valais sont marqués par une longue tradition d'autonomie par rapport aux centres politiques extérieurs qui a alimenté des sentiments identitaires et des pratiques d'auto-gouvernement et a freiné leur dépendance politique. Mais, en même temps, elle a réduit leur capacité de dialogue et d'interaction avec les dynamiques (politiques, économiques, sociales, culturelles) de l'extérieur, notamment avec le processus de modernisation qui atteint l'espace alpin dès le XIX^e siècle.

A côté de ces similitudes, il importe toutefois de relever les nombreuses différences qui caractérisent les deux cantons. En premier lieu, celles qui relèvent de la sphère démographique: bien que leur taille respective soit relativement proche¹³, la croissance de la population valaisanne entre 1870 et 1930 (+41,0 pour cent) est manifestement plus élevée que celle du Tessin (+30,9 pour cent). Par contre,

Tab. 1: *Tendances démographiques des communes d'altitude des cantons du Tessin et du Valais, 1850 et 1920*

	Tessin		Valais	
	1850	1920	1850	1920
Population totale	117'759	152'256	81'559	128'246
Population >700 m	27'421	22'079	50'652	65'314
Population en augmentation résidant >700 m	5473	6867	35'071	51'633
Population en décroissance résidant >700 m	21'948	15'212	15'581	13'681
Solde démogr. population résidant >700 m	-16'475	-8345	19'490	37'952

Source: Bureau fédéral de Statistique, *Le dépeuplement des hautes vallées de la Suisse*, Berne 1929 (Bulletin de statistique suisse, 11, 1929, 3^e fasc.), pp. 6*-7*.

au Tessin, le degré de concentration de la population s'accroît plus rapidement qu'en Valais, si bien qu'en 1930 le troisième quartile des communes tessinoises comprend 59,5 pour cent de la population cantonale, alors qu'en Valais le même quartile n'en compte que 19,2 pour cent.¹⁴ Ce résultat est directement lié au fait qu'au Tessin la part de la population résidant dans les aires d'altitude décroît à un rythme supérieur à celle du Valais (Tab. 1).

Des différences significatives entre les deux cantons existent aussi sur le plan économique. Au XIX^e siècle l'économie tessinoise est globalement plus extravertie de celle valaisanne en raison de la forte tradition migratoire qui perdure tout au long de la phase de la modernisation économique du canton. En même temps, toutefois, le secteur primaire valaisan s'illustre par une plus grande intégration dans l'économie de marché, grâce surtout à la viticulture et à l'arboriculture fruitière qui permettent aux paysans d'élargir la part de leur revenu monétarisé. Enfin, si le processus d'industrialisation tessinois semble toucher de manière plus étendue le tissu productif du canton, il demeure caractérisé par la taille modeste des unités de production.

En Valais, par contre, bien que plus tardive et moins étendue, l'industrialisation est dominée par les grands établissements de la seconde révolution industrielle – l'hydroélectrique, l'électrochimie, l'électrométallurgie – qui concentrent dans quelques localités la large majorité de la main-d'œuvre du secondaire.

Les issues territoriales de la modernisation

Maintes études ont mis l'accent sur les effets territoriaux de la modernisation industrielle sur l'espace alpin. Elle s'est traduite avant tout par une dynamique de *concentration* dans laquelle les facteurs de production et la consommation subissent une localisation accrue dans les terres basses.¹⁵ Cette dynamique est à l'origine d'une polarisation territoriale qui renforce les disparités économiques entre les terres hautes et les terres basses, ces dernières bénéficiant des progrès de la rentabilité de leurs structures productives, aussi bien dans le primaire que dans le secondaire.

L'absence d'informations diachroniques suffisamment étendues ne permet pas de mesurer l'évolution de la concentration industrielle dans les communes du fond des vallées. L'histoire industrielle des deux régions témoigne néanmoins de parcours qui, sans être identiques, s'orientent vers la concentration. Ainsi, en Valais les principaux sites de la seconde révolution industrielle s'implantent à Viège-Gampel-Steg (Lonza), à Sierre-Chippis (AIAG-Alusuisse), à Monthey (Ciba) et à Martigny (Société d'électrochimie et fabrique d'aluminium) où, dès le début du XX^e siècle, se concentre près des deux tiers (63,7 pour cent) de la main-d'œuvre cantonale active dans l'industrie métallurgique.¹⁶ Dans la montagne, par contre, aucune initiative industrielle significative ne voit le jour durant cette époque. Même au Tessin, les emplois industriels sont de plus en plus concentrés dans les terres basses, comme l'attestent les exemples de Bodio, Bellinzzone, Giubiasco et Lugano. Si l'on excepte quelques cas sporadiques, par exemple la fabrique de chocolat *Cima Norma* de Dangio ou la fabrique de montres d'Arogno, les terres hautes restent à l'écart de l'essor industriel qui, par ailleurs, se caractérise par des établissements de taille modeste et un bas niveau technologique.¹⁷

Ceci étant, ces tendances ne se traduisent pas par le renforcement synchrone de la dépendance et de la disparité des terres hautes par rapport aux terres basses. Au Tessin notamment, la baisse démographique des terres hautes n'est due que partiellement à la concentration industrielle et à des postes de travail dans les fonds des vallées. La tradition migratoire hors des frontières cantonales continue d'ailleurs de court-circuiter la demande de main-d'œuvre des industries locales, si bien que les principaux sites industriels du canton ont largement recours à des travailleurs confédérés ou étrangers. En d'autres termes, le déclin démographique des communautés alpines tessinoises et la disparité croissante par rapport au fond des vallées n'est pas

la conséquence directe de leur dépendance accrue à l'égard de l'économie des terres basses.

En Valais, en revanche, les emplacements industriels du fond des vallées, loin de drainer les populations des terres hautes, favorisent leur stabilité, grâce à la diffusion de la pluriactivité permettant aux paysans-ouvriers d'alterner le travail à l'usine avec le travail agricole sur leurs exploitations.¹⁸ Ainsi, entre 1900 et 1920 – la période la plus rapide de l'industrialisation – les communes d'altitude (>1200 m s/m) enregistrent une légère hausse démographique (+4,7 pour cent), certes inférieure à celle des communes de plaine (+23,3 pour cent) mais qui témoigne du maintien d'une certaine vitalité économique, nonobstant le phénomène de concentration qui caractérise le secteur secondaire. Dans le cas des établissements de Sierre-Chippis, cette forme de pluriactivité est d'ailleurs à l'origine d'un système de mobilité qui délimite une zone d'attraction qui, en partant des communes limitrophes de la plaine du Rhône, s'élargit progressivement vers les communautés de montagne des vallées latérales¹⁹ et définit ainsi un système économique «vertical» qui, par certains aspects, renouvelle les pratiques du nomadisme paysan «traditionnel» qui a caractérisé la vie économique de diverses vallées du canton jusqu'au début du XX^e siècle.²⁰ En 1930, la zone d'attraction de Sierre-Chippis s'étend non seulement le long de la vallée du Rhône, entre Sion et Agarn, sur une longueur d'environ 30 km, mais aussi dans les vallées latérales en incluant des communautés situées à plus de 1400 m s/m d'altitude (Ayer, Grimentz, St. Luc, St. Martin).²¹ Cette forme de mobilité fait en sorte que dans l'ensemble du canton, bien que l'évolution des emplois dans le secondaire dénote, entre 1910 et 1930, une spécialisation croissante des communes, les valeurs du coefficient de spécialisation CS^{22} ne différencie pas les communes du haut ($CS = 0,288$) de celles du bas ($CS = 0,297$). Elles suggèrent que la modernisation industrielle ne distingue pas les degrés de spécialisation au sein de chacun des deux groupes de communes. Finalement, la dépendance accrue des hautes terres à l'égard de l'économie de la plaine ne s'accompagne pas d'une aggravation des disparités, le cadre économique général des communes d'altitude ne s'éloignant pas de celles des communes du fond des vallées.

La concentration n'est pas la seule dynamique territoriale qui accompagne la modernisation économique des régions alpines. Des processus de *spécialisation* se dessinent aussi dans les terres hautes qui profitent de leurs rentes de situation. La spécialisation du secteur agricole en faveur de l'élevage et la culture herbagère au détriment de la céréaliculture, ainsi que les premiers pas du secteur touristique sont le reflet de l'ouverture des vallées et des commu-

nautés des terres hautes grâce à l'amélioration des voies de communication. Leur isolement géographique avait préservé l'agriculture locale, obligeant les ménages à conserver un secteur vivrier sans considération de rendement.²³ En outre, dans les communautés peu concernées par les pratiques migratoires, les faibles contacts avec les régions les plus développées du point de vue économique avaient perpétué un mode de vie basé sur la frugalité.

L'ouverture qui accompagne l'amélioration des voies de communication et la modernisation économique sollicitent toutefois de nouvelles stratégies économiques basées sur l'optimisation des rentes de situation. Les données relatives au cheptel dans les deux régions sont à cet égard assez symptomatiques: nonobstant la baisse du nombre des têtes de bétail (surtout au Tessin), entre 1866 et 1931, dans les communes d'altitude leur nombre relatif demeure à peu près stable (68 têtes pour 100 habitants en 1866 et 66 en 1931) alors que dans les communes des terres basses ou de moyenne montagne il diminue (de 32 à 19 têtes pour 100 habitants). En outre, en Valais comme au Tessin, les communes touchées par le dépeuplement (en général des communes d'altitude) enregistrent une densité de bétail supérieure à celle des autres communes.²⁴ Enfin, c'est dans les terres hautes que le nombre moyen de têtes de bétail bovin par propriétaire est le plus élevé. En 1931, au Tessin, il s'élève à 4,5 contre 3,1 dans les communes de plaine ou de moyenne montagne. De même, en Valais, il s'élève à 5,1 dans les communes du haut et de 3,8 dans les autres communes.

Ces tendances illustrent la plus forte spécialisation du primaire des terres hautes vers l'élevage; une spécialisation qui va de pair avec la rationalisation des formes d'exploitation du territoire – en témoigne, par exemple, l'abandon des alpages les moins productifs – et la diffusion de formes de gestion plus ouvertes vers les investissements. Elle n'efface toutefois pas toutes les disparités avec l'élevage pratiqué dans les aires de moindre altitude. Les indications fournies par les Caisses valaisannes d'assurance du bétail en donnent des indices assez révélateurs (Tab. 2).

En 1910, le canton compte 31 caisses d'assurance du bétail dont 18 situées dans les communes de plaine, 9 dans les communes de la moyenne montagne et seulement 4 dans les communes de montagne. La structure des Caisses actives dans les communautés de montagne ne dénote alors pas d'écarts particuliers par rapport à celles qui sont actives dans les communes de plaine, la dispersion des indicateurs – nombre de têtes de bétail par caisse, valeur moyenne assurée par caisse et valeur moyenne de tête de bétail par Caisse – étant faible et excluant des différences significatives entre elles.

Tab. 2: *Caractéristiques du bétail assuré selon le siège communal de la Caisse, Valais 1910 et 1924*

	Nombre moyen têtes de bétail assuré par Caisse		Valeur moyenne assurée par Caisse (fr)		Valeur moyenne tête de bétail par Caisse (fr)	
	1910	1924	1910	1924	1910	1924
Caisses <500 m	396	595	94'471	341'467	243	596
Caisses 500–799 m	640	440	130'096	224'290	205	523
Caisses >800 m	515	374	107'902	167'776	221	454
Total	482	459	106'547	235'484	229	516

Source: *Compte-rendu du Conseil d'Etat du Valais (CRCdE VS)*, 1910 et 1924.

Après la Première Guerre mondiale, par contre, les écarts se manifestent de façon plus aiguë. En 1924, le nombre total de caisses grimpe à 68, dont 20 sont situées dans des communes de plaine, 20 dans des communes de moyenne montagne et 28 dans des communes de montagne. C'est donc dans ces dernières que la diffusion des Caisses d'assurance est la plus importante. En même temps, toutefois, les divers indicateurs suggèrent des disparités croissantes entre les Caisses actives dans les communautés de montagne et celles qui se réfèrent aux communautés de plaine. Outre le nombre inférieur de têtes assurées, les Caisses de montagne accusent une valeur moyenne assurée qui ne représente que la moitié (49,1 pour cent) de la valeur moyenne assurée par les Caisses des plaines²⁵. Enfin, la valeur moyenne par tête du bétail assuré par les Caisses de montagne est d'un quart (23,8 pour cent) inférieur à celle du bétail assuré par les Caisses de plaine.

Le bilan de la spécialisation du primaire des hautes terres vers l'élevage est donc contrasté. D'une part, elle améliore et rationalise la gestion des ressources, en augmentant la «densité du bétail», soit le nombre de têtes de bétail pour 100 habitants. De l'autre, elle ne supprime pas les disparités par rapport aux terres basses où, en dépit d'une moindre spécialisation, l'élevage semble mieux profiter des opportunités de l'économie de marché.

Le tourisme est aussi un facteur de spécialisation dans l'espace alpin dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Secteur propre à la modernité, il fait ses pre-

miers pas dans les deux régions étudiées déjà durant les premières décennies du XIX^e siècle. C'est toutefois dès les années 1880–90 que, dans diverses localités valaisannes, il se consolide. Il contribue à la diffusion de formes de pluriactivité familiale et à la monétisation des revenus familiaux, apportant une amélioration des conditions de vie, si bien que selon J. Emonet au début du XX^e siècle «à part l'agriculture, de bien loin aucune industrie ni profession n'occupe et ne fait vivre autant de monde».²⁶ Ce type d'activité favorise la naissance d'initiatives entrepreneuriales de nature endogène qui alimentent le marché du travail local à travers la demande de personnel dans le secteur hôtelier et de la restauration, de guides de montagne, de services pour le transport des touristes, etc. Les localités touristiques qui prennent leur essor dès la seconde moitié du XIX^e siècle se dotent assez rapidement de structures d'accueil qui diversifient l'économie locale et apportent de nouvelles ressources d'appoint à une partie des ménages.²⁷ En outre, la demande touristique amène les paysans à produire des biens pouvant être écoulés à un prix rémunérateur dans les épiceries ou les hôtels de la région. Enfin, dans certaines localités touchées par le dépeuplement, le tourisme représente une soupape de sécurité pour les autochtones encouragés à louer des chambres ou des appartements désormais vides. Dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, on estime que les capitaux engagés dans le secteur touristique valaisan (hôtels avec terrain, et mobilier) atteignent la somme de 50 millions de francs, la valeur des recettes est estimée à 15 millions et celle des bénéfices à 5 millions.²⁸ A la même époque, le secteur hôtelier valaisan est dans une très large mesure installé dans les communes d'altitude. Sur 322 hôtels, plus des deux tiers (67,4 pour cent) se situent dans des communautés à plus de 1000 mètres d'altitude et leur capacité d'accueil (nombre de lits) atteint 76,2 pour cent de l'ensemble de la capacité d'accueil du canton.²⁹

Au Tessin, par contre, l'essor touristique de la seconde moitié du XIX^e siècle se concentre surtout dans les localités situées au bord des lacs (Lugano, Locarno, Minusio, Ascona) qui représentent les pôles les plus importants de ce secteur économique.³⁰ Le chemin-de-fer offre, à vrai dire, à quelques localités alpines de nouvelles opportunités d'insertion dans le marché touristique alpin. Grâce à la réalisation de diverses lignes ferroviaires locales, outre celle du St. Gothard, diverses localités telles que Faido, Acquarossa ou Bignasco peuvent promouvoir des initiatives touristiques qui, toutefois, après le succès des années de la Belle Epoque, entrent dans une phase de rapide déclin dès les années 1920.³¹

Finalement, la trajectoire touristique des deux régions dénote des différences significatives qui se reflètent directement sur le rapport entre terres hautes et terres basses. En Valais, le tourisme a certainement profité aux terres hautes, contribuant à l'amélioration des niveaux de vie des populations locales, alors qu'au Tessin sa concentration dans les localités des terres basses a contribué à accroître les disparités avec les localités des terres hautes ne bénéficiant que de façon ponctuelle et momentanée des effets de cette industrie.

Enfin, la modernisation des Alpes durant l'époque industrielle entraîne aussi des phénomènes de *diffusion* spatiale depuis les terres basses vers les terres hautes. Les services financiers (caisses d'épargnes, instituts de crédit, banques, ...) qui, depuis les centres urbains nationaux se répandent vers les villes alpines dès le milieu du XIX^e siècle, s'installent progressivement aussi vers les terres hautes. La création de filiales ou succursales bancaires répond directement à la possibilité d'intercepter les flux d'épargnes que les migrants rapatrient ou envoient chez eux.³² Ces services intègrent les terres hautes dans les réseaux financiers internationaux et rapprochent les populations locales des instruments financiers, mais ils sont aussi responsables de l'émergence de nouvelles disparités entre la montagne et la plaine. En effet, pour les populations des terres hautes, l'accès au crédit s'avère difficile, les acteurs des institutions financières estimant que l'économie de montagne n'est pas en syntonie avec ses opportunités d'investissement et de rentabilité. Les témoignages sur les niveaux d'endettement des communautés tessinoises et valaisannes sont assez explicites à cet égard. Au Tessin, par exemple, durant le premier tiers du XX^e siècle, les communes situées à plus de 700 m d'altitude (27 pour cent des communes du canton) touchent seulement 17 pour cent des crédits hypothécaires souscrits dans le canton et leur montant n'atteint que 13 pour cent de la valeur globale des crédits.³³ Et en Valais, O. Howald relève que le moindre degré d'endettement ne s'observe pas dans les exploitations de plaine ou dans celle liées à la viticulture, mais dans celles de montagne.³⁴ En d'autres termes, la modernisation du crédit mise en œuvre par le biais de sa formalisation pénalise les aires de montagne qui accusent à la fois un mouvement de drainage des ressources financières des terres hautes au profit des terres basses et un moindre accès au crédit foncier, le processus de modernisation étant porteur d'un élargissement des disparités spatiales quant aux opportunités d'accès aux ressources financières.

Les disparités entre terres hautes et terres basses: les indices de fortune et de revenu

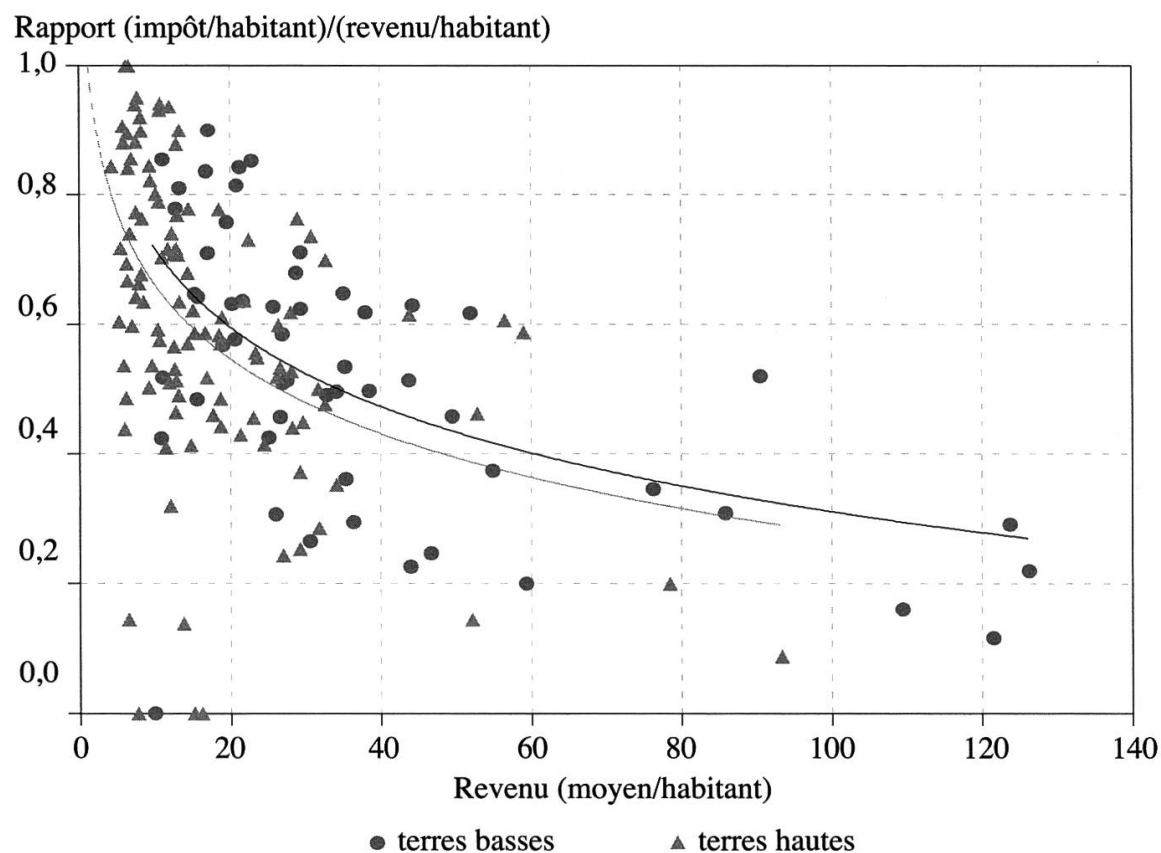
Les dynamiques territoriales issues de la modernisation industrielle laissent entrevoir des effets multiples sur le plan des disparités entre les terres hautes et les terres basses. Qu'il s'agisse de dynamiques de concentration, de spécialisation ou de diffusion, les répercussions pour l'économie des terres hautes sont ambivalentes et difficiles à cerner globalement. Les données relatives à la capacité financière et aux niveaux de richesse et de revenu par habitant dans les communes valaisannes et tessinoises offrent néanmoins quelques indications sur la disparité des conditions économiques entre les communautés des terres hautes et celles des terres basses dans les années de la modernisation économique.

En Valais, les données fiscales de 1908³⁵ révèlent une nette disparité entre la capacité financière des communes de montagne et les autres communes. Ainsi, alors que la valeur moyenne des recettes communales par habitant dans les communes de montagne s'élève à 19,2 francs, dans les autres communes, elle atteint 41,3 francs. De même, dans les communautés de montagne la valeur moyenne des dépenses communales par habitant n'atteint que 16,7 francs, alors qu'elle grimpe à 39,7 francs dans les communes de faible altitude. Ces tendances se traduisent par une corrélation négative entre le montant moyen des revenus par habitant d'une part, et la valeur R_{ir} à savoir le rapport entre l'impôt moyen par habitant et le revenu moyen par habitant (Fig. 1). En effet, c'est dans les communes de montagne bénéficiant des recettes par habitant les plus faibles que l'on observe les rapports R_{ir} les plus élevés – à savoir les plus défavorables – la valeur moyenne de R_{ir} atteignant 0,6 alors qu'elle s'arrête à 0,5 dans les communes de plaine.

Les valeurs moyennes ne doivent toutefois pas cacher les situations spécifiques. Ainsi, hormis quelques exceptions (Evolène, Trient, Montana), les principales stations touristiques du canton semblent profiter des bénéfices économiques que procure cette activité, leurs recettes aussi bien que leurs dépenses par habitant étant supérieures à la moyenne cantonale (Tab. 3). Autrement dit, l'activité touristique semble accroître la force financière des communes qui, grâce à ses retombées économiques, sont en mesure d'assurer des investissements supérieurs par rapport aux communes disposant de ressources fiscales moindres.

Des situations contrastées émergent aussi des données tessinoises relatives aux niveaux de richesse et de revenu par habitant dans les diverses communes du canton (Tab. 4). D'une manière générale, en 1903, ce sont les communes de

Fig. 1: *Relation entre la valeur des recettes par habitant et le rapport R_{ir} entre impôt par habitant et recettes par habitant, communes valaisannes, 1908*



Source: CRCdE VS 1908.

montagne qui enregistrent la richesse moyenne la plus élevée par habitant, alors que dans les autres communes de plaine ou de colline cet indicateur se situe au-dessous de la moyenne cantonale. Il s'agit d'un résultat attendu du fait de la plus large présence de propriétaires fonciers dans les régions de montagne par rapport aux régions de plaine. Les communes d'altitude accusent par contre le revenu moyen par habitant le plus bas par rapport aux deux autres groupes de communes. Ce résultat qui reflète les disparités qui existent désormais au sein du territoire cantonal laisse entrevoir les difficultés de l'économie de montagne face aux changements provoqués par la modernisation économique.

Mais surtout, les indicateurs de dispersion suggèrent que les disparités territoriales sont moins fortes que celles existant entre les communes des terres hautes et celles des terres basses que celles à l'intérieur des communes des terres hautes.

Tab. 3: *Valeur moyenne des recettes et des dépenses par habitant dans les principales localités touristiques valaisannes, 1908*

Localité	Altitude (m s/m)	Recettes moyennes par habitant	Dépenses moyennes par habitant
Saas-Fee	1798	32,6	30,5
Zermatt	1608	56,5	45,5
Leukerbad	1404	34,1	36,2
Chandolin	1896	52,8	56,9
Montana	1500	28,1	22,8
Finhaut	1244	78,5	96,0
Salvan	933	52,2	29,7
Champéry	1052	59,0	60,8
Evolène	1378	7,9	8,8
Trient	1120	26,4	22,8
<i>Ensemble canton</i>		30,6	28,6

Source: CRCdE VS 1908.

En 1903 notamment, le test de la variance ne signale pas de différences statistiquement significatives entre les valeurs moyennes de la richesse et du revenu par habitant entre les trois groupes de communautés alors que les indicateurs de dispersion sont parmi les plus élevés parmi les communes d'altitude.³⁶

Durant ses premières phases, la modernisation économique semble donc se répercuter surtout sur le plan des écarts au sein des communautés alpines, alors que les disparités entre les terres hautes et les terres basses demeurent modérées. En 1920, par contre, les disparités se manifestent aussi entre les communes du haut et du bas, les premières se situant désormais parmi les plus défavorisées du canton. Les disparités intérieures répercutent surtout les dynamiques de concentration et de diffusion en œuvre dans le canton. Les activités industrielles ou touristiques représentent des facteurs d'amélioration du cadre économique communal, toutefois, contrairement au Valais, au Tessin l'absence d'intégration entre l'économie des terres hautes et celle des terres basses contribue à creuser les disparités au sein même des aires d'altitude.

Tab. 4: Valeur moyenne (AVG) de la richesse et du revenu par habitant* au Tessin en 1903 et en 1920 selon le type de commune

Communes		1903			1920		
		AVG	σ	C. V. (%)	AVG	σ	C. V. (%)
<500 m	Ri	2194,2	123,0	5,6	4302,1	280,2	6,5
	Re	248,4	16,9	6,8	519,7	35,9	6,9
500–799 m	Ri	2148,4	142,7	6,6	2997,3	295,1	9,8
	Re	285,9	54,8	19,2	362,6	24,5	6,8
>800 m	Ri	2362,9	172,5	7,3	2809,7	264,9	9,4
	Re	243,2	22,4	9,2	372,4	48,5	13,0
Total	Ri	2214,7	83,8	3,8	3695,4	186,0	5,0
	Re	257,3	17,6	6,8	452,7	23,3	5,1

* Population adulte avec revenu; Ri = richesse par habitant; Re = revenue par habitant.

Test de la variance 1903: Richesse/hab.: $F = 0,393$, $p = 0,675$. Revenu/hab.: $F = 0,476$, $p = 0,622$.

Test de la variance 1920: Richesse/hab.: $F = 7,185$, $p = 0,001$. Revenu/hab.: $F = 5,508$, $p = 0,005$.

Source: CRCdS (*Conto-reso del Consiglio di Stato del Cantone Ticino*), 1903, 1920.

Conclusion

Les indices esquissés dans les pages précédentes suggèrent que la dialectique «terres hautes-terres basses» n'est pas une répétition de celle qui existe entre centre et périphérie. Elle semble se justifier dans le cadre du système des relations économiques et financières définies à l'intérieur de dynamiques de diffusion territoriale, mais elle apparaît plus complexe lorsqu'on prend en considération d'autres dynamiques territoriales propres à la modernisation telles que celles basées sur la spécialisation ou la concentration. Dans cette perspective, la comparaison entre le Tessin et le Valais suggère que la nature du rapport entre les terres du haut et du bas des deux cantons peut être lue comme le reflet d'une dialectique inégale entre dépendance et disparité. Dans les deux cantons, les

sollicitations de la modernisation émanent surtout des terres basses, aggravant le rapport de dépendance des terres hautes à leur égard. Toutefois, leurs effets sur les degrés de disparité peuvent être disparates. Ainsi, alors que la concentration industrielle tessinoise semble aggraver les disparités démographiques et économiques entre les communautés des terres hautes et celles des terres basses, en Valais l'activation de formes de pluriactivité (agriculture-industrie, agriculture-tourisme) permet de mieux intégrer l'économie des terres hautes dans celle des terres basses. De même si, d'une part, la spécialisation touristique, permet à diverses localités alpines valaisannes de contrer les écarts par rapport à l'économie des terres basses, de l'autre, elle en accroît la dépendance, tout en alimentant les disparités internes entre les localités écartées de l'industrie touristique et celles qui en bénéficient.

Notes

- 1 P. Guichonnet et al., «De l'autarcie à la dépendance», in: P. Guichonnet (sous la dir. de), *Histoire et civilisation des Alpes*, Toulouse/Lausanne 1980, pp. 249–282.
- 2 Voir notamment Raffestin, R. Crivelli, «L'industria alpina dal XVIII al XX secolo. Sfide e adattamenti», in: E. Martinengo (coord.), *Le Alpi per l'Europa. Una proposta politica. Economia, territorio e società. Istituzioni, politica e società*, Milano 1988, pp. 161–184 (162).
- 3 W. Bätzing, *Le Alpi. Una regione unica al centro dell'Europa*, Torino 2005, pp. 162–165.
- 4 L. Reboud, «Le développement industriel dans les Alpes», in: *Le Alpi e l'Europa*, vol. 3, *Economia e transiti*, *Atti del convegno di studi di Milano, 4–9 ottobre 1973*, Roma/Bari 1975, pp. 223–255 (235).
- 5 A.-L. Head-König, «Le monde alpin suisse et ses difficultés d'ajustement structurel à l'irruption de la «modernité», milieu XIX^e–milieu XX^e siècle», *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen*, 16, 2012, pp. 279–296.
- 6 R. Crivelli, «L'industrializzazione delle Alpi, prospettive storiche e attuali», in: G. Scaramellini (a cura di), *Montagne a confronto. Alpi e Appennini nella transizione attuale*, Turin 1998, pp. 99–116 (106).
- 7 *Ibid.*, pp. 106–107.
- 8 J. Mathieu, *Storia delle Alpi. Ambiente, sviluppo e società*, Bellinzona 2000, pp. 89–120.
- 9 Voir par exemple les diverses contributions dans G. L. Fontana, A. Leonardi, L. Trezzi (a cura di), *Mobilità imprenditoriale e del lavoro nelle Alpi in età moderna e contemporanea*, Milan 1998.
- 10 A. Leonardi, «Introduzione», in: Idem (a cura di), *Aree forti e deboli nello sviluppo della montagna alpina. Atti del convegno. Identità locali e interdipendenze tra aree forti e deboli nello sviluppo economico e nelle trasformazioni socio-culturali dell'«area alpina» tra XVIII e XX secolo*, Trento 2001, pp. 7–11.
- 11 S. Pollard, *Marginal Europe. The Contribution of Marginal Lands since the Middle Age*, New York 1997.
- 12 Voir L. Lorenzetti, *Destini periferici. Modernizzazione, risorse e mercati in Ticino, Valtellina e Vallese, 1850–1910*, Udine 2010.
- 13 Au Tessin, la population passe de 121'591 habitants en 1870 à 138'638 en 1900 et à 159'223 en 1930, celle du Valais, par contre, de 96'722 habitants en 1870 à 114'438 en 1900 et à 136'394 en 1930.

- 14 La tendance est aussi validée par l'indice de concentration $IC = \sum [X_j \text{ Log } (X_j/N)] / \text{Log } N$; où X_j = part de la population relative de la j^{ème} commune; N = nombre de communes. L'indice varie de 1 (concentration maximale) à 0 (uniformité ou dispersion maximale). En Valais atteint la valeur 0,084 pour 1860 et 0,095 pour 1930. Au Tessin, par contre, l'indice est égal à 0,064 en 1860, et grimpe à 0,142 en 1930.
- 15 Voir en particulier Guichonnet/Lichtenberger/Prost-Vandenbroucke (voir note 1), pp. 264, 271; Reboud (voir note 4), p. 232.
- 16 Sur l'industrialisation valaisanne, voir F. de Torrenté, *Le développement industriel du canton du Valais*, Genève 1927, pp. 18–45; B. Kaufmann, *Die Entwicklung des Wallis vom Agrar- zum Industriekanton*, Winterthur 1965; G. Arlettaz, «Les transformations économiques et le développement du Valais, 1850–1914», in: Groupe valaisan des sciences humaines, *Développement et mutations du Valais*, Sion 1976, pp. 9–61; S. Guzzi-Heeb, «L'industrie en Valais. Faits, chiffres et développements», in: W. Bellwald, S. Guzzi-Heeb (sous la dir. de), *Un peuple réfractaire à l'industrie? Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Lausanne 2006, pp. 29–59.
- 17 Voir I. Schneiderfranken, *Le industrie nel Cantone Ticino*, Bellinzona 1937; S. Guzzi-Heeb, «Per una storia economica del Canton Ticino», in J.-F. Bergier, *Storia economica della Svizzera*, Lugano 1999, pp. 311–360 (328–333); Ufficio ricerche Economiche, *Il settore industriale ticinese: profilo storico*, Bellinzona 1968.
- 18 Voir E. Bugmann, «Part-time farming and ecological aspects in the Swiss Alps», in: Swiss Academy of Science, *Geography in Switzerland: a collection of papers offered to the 24th International Geographical Congress, Tokyo, Japan, August 1980*, Bern 1980, pp. 125–133; R. Pralong, *L'ouvrier-vigneron d'Alusuisse: évolution de cette pluriactivité dans le Valais central entre 1930 et 1980*, Fribourg 2006 (mémoire de licence Université de Fribourg); L. Lorenzetti, «Ruralité, industrie et formes de pluriactivité: une approche comparative. Valais (Suisse) et Valteline (Italie), 1860–1930», *Histoire, économie et société* (en cours de publication).
- 19 Voir A. Maillard, *La zone d'attraction de la main-d'œuvre de l'agglomération sierroise: 1910–1970*, Fribourg 1975 (mémoire de licence, Université de Fribourg, Fac. des Lettres); Lorenzetti (voir note 12), pp. 124–126.
- 20 Sur cet aspect, voir K. Suter, *L'économie alpestre du Val de Bagnes*, St. Maurice [1944]; W. Gyr, *La vie rurale et alpestre du Val d'Anniviers (Valais)*, Winterthur 1942, pp. XXVIII–XXXIV.
- 21 Globalement, une trentaine de communes appartenant à cinq districts différents distribués de manière égale entre communes de montagne et communes de plaine gravitent autour de Sierre-Chippis. Voir Maillard (voir note 20), p. 48.
- 22 Le coefficient CS est calculé de la manière suivante: $CS = \frac{1}{2} \sum | (x_i/X - y_i/Y) |$. Pour 1910, le coefficient pour les communes alpines est égal à 0,109, alors que pour les autres communes il atteint 0,182.
- 23 J. Loup, *Pasteurs et agriculteurs valaisans. Contribution à l'étude des problèmes montagnards*, Grenoble 1965, p. 115.
- 24 Bureau fédéral de statistique (BFS), *Le dépeuplement des hautes vallées de la Suisse*, Berne 1929 (*Bulletin de statistique suisse*, 11 (1929), 3^e fasc.), pp. 35*–36*.
- 25 Cet écart pourrait néanmoins refléter la structure différente des troupeaux à la montagne et en plaine avec, peut-être, des vaches laitières plus nombreuses en plaine et une proportion supérieure de jeunes génisses en montagne.
- 26 J. Emonet, *L'industrie hôtelière dans le canton du Valais*, in: Union des statisticiens officiels et de la Société suisse de statistique, *Travaux statistiques du canton du Valais 1907*, Berne 1908, pp. 407–418 (408).
- 27 Voir par exemple Th. Antonietti, *Bauern, Berführer, hoteliers. Fremdenverkehr und Bauernkultur Zermatt und Aletsch 1850–1950*, Baden 2000; J.-M. Grob, *Champéry. «L'industrie des étrangers» 1839–1939*, Sierre 1996; M. Perriard-Volorio, «Histoire du tourisme dans la Vallée du Tient (1860–1945): naissance, âge d'or, déclin», *Annales valaisannes*, (1996), pp. 105–152.
- 28 De Torrenté (voir note 17), p. 47.
- 29 *Ibid.*, p. 46.

- 30 Sur l'essor touristique de la région des lacs, voir A. Gili, *Nascita e sviluppi storici del settore turistico alberghiero a Lugano. Pagine Storiche Luganesi*, 8, 1998, Lugano 1998; C. Ferrata, *La fabbricazione del paesaggio dei laghi. Giardini, panorami, e cittadine per turisti tra Ceresio Lario e Verbano*, Bellinzona 2008; L. Martinelli, *Appunti per una storia del turismo ottocentesco ai laghi italiani*, Fribourg 1991 (memoria di licenza, Univ. di Friburgo, Fac. di Lettere).
- 31 Voir par exemple le cas de Faido qui à partir des années 1880 connaît un rapide essor grâce à la fréquentation d'une importante clientèle lombarde. Après la Première guerre mondiale, toutefois, la station périclité, la clientèle lombarde préférant désormais d'autres localités. Voir F. Viscontini *Alla ricerca dello sviluppo. La politica economica nel Ticino (1873–1953)*, Locarno 2005, pp. 79–84, 134–137.
- 32 Lorenzetti (voir note 12), pp. 194–198.
- 33 A. Galli, *Proprietà fondiaria, fondiaria, migliorie del suolo e credito agricolo*, Bellinzona 1932, p. 19.
- 34 Queste valutazioni sono supportate da un'inchiesta condotta presso una ventina di aziende agricole che mostra che il loro indebitamento medio è di soli 1100 franchi, ma nelle aree di montagna un gran numero di piccole aziende è libero da debiti. Voir O. Howald, *Rapport sur l'encouragement donné à l'agriculture dans le canton du Valais*, Brougg 1934 (dactyl.), pp. 6–7.
- 35 Voir Compte-rendu du Conseil d'Etat du Valais, 1908.
- 36 L'exception est représentée par la dispersion du revenu par habitant dans les communes de moyenne altitude, à savoir les communes où les écarts entre les communes d'émigrants et celles où l'émigration est moins pratiquée sont les plus aigües.